Transports—Loi

Commission canadienne des transports et qui, par suite de l'abolition de cette Commission, ne seront pas injustement et cavalièrement traités par le gouvernement.

Je termine en disant que le parti libéral non seulement a des réserves sur le projet de loi C-18, et sur ce désir de procéder rapidement à la déréglementation, mais aussi s'inquiète de ce que le gouvernement voudra faire avec ses sociétés de la Couronne. Nous pensons tout autant que le développement régional est une composante importante d'une politique de transport, que nous pensons que le transport au Canada doit être complémenté par des sociétés de la Couronne. On ne peut pas laisser exclusivement à l'entreprise privée le domaine du transport au Canada.

C'est pourquoi le parti libéral a toujours cru profondément à l'utilité de sociétés de la Couronne comme le Canadien national, Air Canada, et VIA Rail. Nous nous inquiétons de ce désir de privatiser coûte que coûte, qui semble hanter l'esprit des ministres conservateurs.

L'une des plus belles réalisations dans le domaine des sociétés de la Couronne, c'est la société Air Canada. Et, à l'occasion du 50° anniversaire d'Air Canada, le parti libéral soulignait l'importance de cette société de la Couronne. Et avec mes collègues de Westmorland—Kent (M. Robichaud) et de Humber—Port-au-Port—Sainte-Barbe (M. Tobin), nous avons émis un communiqué de presse qui rappelait que nous continuions à croire à l'importance et au rôle prépondérant qu'a joué cette société de la Couronne dans le développement de notre pays, et qu'elle devra, à notre avis, continuer à jouer dans l'avenir, surtout à la lumière de la déréglementation.

C'est en réponse à la rumeur persistante voulant que le gouvernement conservateur s'apprête à privatiser Air Canada que mon collègue, qui est critique en matière de privatisation, et mon collègue qui est critique associé au transport, nous avons tous les trois présenté ce document et tenu à rappeler la raison d'être de ce transporteur national qu'est Air Canada.

En effet, de la date de sa création jusqu'à aujourd'hui, Air Canada a offert des services de transport de passagers d'un coin à l'autre du pays, tout en étant un reflet de l'engagement du gouvernement fédéral envers les principes de bilinguisme, d'équité dans l'emploi ainsi que d'une politique d'achat régional.

Privatiser Air Canada ne desservira plus nécessairement les mêmes objectifs et il y a grand danger que certaines routes et certaines régions soient abandonnées, puisqu'elles sont moins rentables que d'autres.

En effet, l'objectif d'un service de transport aérien de passagers accessible à tous, pour lequel les lignes Trans-Canada furent créées en premier lieu, serait dès lors hors d'atteinte.

Nous avons tenu à souligner qu'Air Canada a joué un rôle important dans le passé et qu'il devra en jouer un dans le contexte de la déréglementation. Car au moment où le gouvernement conservateur s'apprête à adopter le projet de loi C-18, qui amènera une déréglementation complète du transport aérien, nous nous devons de nous demander quelle est la sagesse, quelle est la nécessité à ce moment-ci de privatiser Air Canada.

Nous considérons qu'Air Canada est une compagnie rentable, qu'elle est bien administrée. Elle a déjà remporté des prix de distinction internationale. Et nous croyons que cette société

de la Couronne, face surtout à la très grande concentration qui semble maintenant s'opérer dans le domaine du transport aérien, depuis que le gouvernement a lancé son programme de déréglementation . . . il devient donc essentiel plus que jamais que le gouvernement retienne, par l'entremise de sa société de la Couronne, un levier d'action pour intervenir et continuer des services, pour maintenir des services ou même pour développer des services dans certaines régions du pays qui seront complètement abandonnées par l'entreprise privée qui, elle, se concentrera dans les centres les plus lucratifs, dans les régions du centre du pays, là où cela coûte le moins cher pour «opérer» et là où il y a une plus grande densité de population.

Je disais tout à l'heure que le Canada était un pays immense avec une petite population disséminée à travers cet immense territoire. Et, par conséquent, le transport aérien est primordial pour une multitude de Canadiens, non seulement pour déplacer des gens qui veulent voyager d'un endroit à l'autre, mais aussi pour apporter des marchandises dont ces gens qui vivent dans des régions éloignées ont besoin. Et le service d'Air Canada, société de la Couronne, à mon avis, est absolument essentiel dans ce nouveau contexte de déréglementation où le gouvernement pourra avoir à son service une société qui pourra répondre aux besoins des régions les plus reculées.

Évidemment, je sais que ce n'est pas nécessairement l'opinion du gouvernement et du parti conservateur. Les conservateurs veulent privatiser toutes les sociétés de la Couronne. Le gouvernement conservateur ne croit pas au développement régional. Le gouvernement conservateur n'a pas de conscience pour ces services essentiels dans les régions les plus reculées du pays.

Par conséquent, nous craignons infiniment que la compagnie Air Canada sera immolée sur l'autel de la déréglementation et sur l'autel de la privatisation.

Et je termine mes remarques en prévenant le ministre que sa bataille pour obtenir la Loi C-18, c'est de la «petite bière» à côté de ce qui l'attend s'il veut privatiser Air Canada. Nous allons lui faire une bataille en règle de tous les instants parce que nous croyons qu'il est dans l'intérêt du pays de conserver cette société de la Couronne.

• (2100)

[Traduction]

M. Malone: Monsieur le Président, j'ai eu le privilège d'écouter pendant deux heures le discours du député de Papineau (M. Ouellet). Il aura certainement réussi à pousser tous ceux qui suivent le débat à la télévision à éteindre leur poste. Je désire simplement lui demander si son petit manège vise à nous plonger dans un état de torpeur totale?

[Français]

M. Ouellet: Monsieur le Président, je pense que j'ai eu l'occasion d'exprimer non seulement mon point de vue mais également celui de tous mes collègues du caucus libéral, et de dire que nous sommes absolument inquiets de cette déréglementation échevelée, précipitée et absolument irréfléchie de la part du gouvernement conservateur.

J'ai pu au cours des quelques minutes qui m'ont été accordées non seulement exprimer le point de vue du caucus libéral mais aussi me faire le porte-parole d'une multitude de Canadiens qui n'approuvent pas cette décision du gouvernement et